



Tunis le 12 Juin 2024

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Deuxième Convocation

Hannibal Lease

Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Léman - Les Berges Du Lac – Tunis

La société Hannibal Lease a le plaisir d'inviter ses actionnaires minoritaires à assister à la deuxième réunion de l'Assemblée Générale Elective qui se tiendra le vendredi 21 juin 2024 à 10H00 à son Siège Social sis Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Léman - Les Berges Du Lac – Tunis et ce, suite à la non-obtention du quorum nécessaire lors de la tenue de la première Assemblée Générale Elective en date du 31 Mai 2024.

La présente Assemblée aura à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Election d'un représentant des actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration d'Hannibal Lease et ce pour un mandat de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

Seuls les actionnaires détenant individuellement, au plus, 0,5% du capital pour les personnes physiques et, au plus, 5% du capital pour les institutionnels, peuvent prendre part aux travaux de cette Assemblée.

L'accès à la réunion se fera sur présentation d'une pièce d'identité pour les personnes physiques et d'un pouvoir de représentation dûment établi pour les personnes morales.

La délégation de pouvoir est permise par acte dûment signé et légalisé par le mandant.

La deuxième assemblée est tenue sans qu'aucun quorum ne soit requis.

Les documents afférents à cette Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège d'Hannibal Lease.